

Paris, le 29 novembre 2005

Communiqué

Journée d'action de la Psychiatrie

Des inquiétudes partagées par les cliniques psychiatriques de France...

En écho à la journée d'action de la psychiatrie, les Cliniques Psychiatriques de France appuient la démarche des hospitaliers publics à propos du Plan de Santé Mentale. Les deux secteurs se retrouvent au plan des inquiétudes.

En effet, *« bien qu'elles assurent plus de 20% des hospitalisations complètes en France, avec des régions où elles représentent plus de 50% comme en PACA, les cliniques psychiatriques privées ont été pratiquement tenues à l'écart du plan de Santé Mentale dans sa rédaction et dans l'attribution de ses moyens »*, s'inquiète le Président des Cliniques Psychiatriques de France, Jacques GAYRAL.

« À ce jour, on nous dit que les cliniques sont éligibles aux aides prévues par ce plan, mais nous ne savons pas qu'elle est véritablement la position du Ministre de la Santé sur l'avenir de la psychiatrie et sur la place de nos établissements. Nos demandes d'audience, appuyées par des parlementaires, n'ont pas reçu jusqu'à présent d'échos très favorables. C'est un peu incompréhensible quand on sait que plus de 6 000 soignants, près de 800 psychiatres et médecins généralistes travaillent en cliniques psychiatriques pour accueillir et soigner plus de 100 000 patients chaque année ! ».

L'Organisation Mondiale de la Santé et la Commission Européenne ont pourtant alerté notre Gouvernement sur les risques liés au développement des pathologies mentales. L'OMS prévoit que d'ici 2020, les dépressions toucheront, au cours d'une vie plus de 20% de la population. Mais la France semble ne pas avoir une réaction à la hauteur de cet enjeu. Ainsi, le Livre Vert de la Commission Européenne contient une information alarmante : en 2004, notre pays n'a consacré que 4% de ses dépenses de santé à la psychiatrie contre 12% au Royaume-Uni, 10% en Allemagne ou 8% en Hongrie. La France est juste devant le Portugal, la République Tchèque et la Slovaquie.

« Nous sommes prêts à préparer l'avenir, avec nos expériences et nos propositions, en complémentarité avec le secteur public. Nous ressentons aujourd'hui non seulement un manque de moyens mais plus grave un manque d'écoute de la part du Gouvernement », soulignent les Cliniques Psychiatriques de France qui, en garantissant la prise en charge de pathologies majeures, dont plus de 70% des personnes souffrant de graves dépressions, revendiquent un rôle incontournable dans la santé publique.

Contacts : Valérie Chêne / Claire Pouget – 01 45 49 29 34